

Sécurité de la vieillesse—Loi

L'été dernier, j'ai entrepris de visiter presque chaque famille de ma circonscription d'Edmonton-Sud. Je me suis entretenu avec des centaines de personnes dont beaucoup de vieillards. Combien de fois n'ai-je pas entendu répéter qu'ils vivaient presque dans le dénuement, ayant beaucoup de peine à joindre les deux bouts. Il se peut que le bill C-131 ne coûte que \$290 en 1983 et 1984 aux personnes âgées du fait de l'indexation incomplète, mais d'après moi, cette somme est encore beaucoup trop élevée, compte tenu de leurs besoins. Un sondage d'opinion que j'ai mené moi-même dans ma propre circonscription a révélé que 62,2 p. 100 des gens estiment qu'il faudrait non pas réduire les prestations de vieillesse, mais les majorer.

J'ai aussi certaines réserves sur les mesures que le gouvernement entend prendre pour que le supplément du revenu garanti compense, dans certains cas, le manque à gagner des prestations de la sécurité de la vieillesse. Comme ce supplément n'est accordé qu'après évaluation des revenus de l'intéressé, le gouvernement déroge en quelque sorte au principe de l'universalité. Or, il se peut que le bill C-131 soit un tout petit signe avant-coureur d'une nouvelle politique gouvernementale qui fait des prestations de vieillesse un privilège au lieu d'un droit.

Mais le gouvernement prétend qu'il va économiser 31 millions de dollars grâce à ces mesures. En fait, on ne sait pas exactement combien. Et je ne crois pas que le gouvernement lui-même le sache, mais ce sera une goutte d'eau dans notre déficit qui est de quelque 23 milliards de dollars. Je me demande s'il valait la peine pour si peu de trahir la parole donnée à nos personnes âgées. Pourquoi le gouvernement n'économise-t-il pas dans le domaine de la publicité d'État qui nous coûte presque 100 millions de dollars actuellement? Que dire de bien d'autres dépenses que le gouvernement pourrait compresser? Et surtout un bon nombre qui n'ont servi depuis une dizaine d'années que de propagande en faveur de sa politique. Pourquoi se refuse-t-il à voir les choses en face, à faire en sorte de réduire ce déficit insensé de 23 milliards de dollars au lieu de s'attaquer aux plus vulnérables, les personnes âgées? En faisant une exception pour les personnes âgées, le gouvernement montrerait qu'il a confiance dans son programme anti-inflation, son programme des 6 et 5 p. 100. S'il est tellement sûr que l'inflation va ralentir, pourquoi ne voit-il pas que les paiements de prestations de la vieillesse vont diminuer eux aussi? Comment se fait-il que ce gouvernement qui fait preuve d'un optimisme inébranlable trahisse sa parole en limitant l'indexation des pensions qui n'augmenteront pas de toute façon puisque l'inflation est censée ralentir?

Mais le gouvernement est surtout hypocrite en soutenant, comme l'a fait le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social à l'étape de la deuxième lecture de ce bill, que le bill C-131 «demande aux 1.1 million de personnes âgées qui reçoivent des prestations de vieillesse de donner le ton dans la lutte contre l'inflation».

Finalement, je suis contre ce bill parce qu'il ne permet pas de régler de façon systématique un problème fondamental qui se pose à notre société, à savoir comment arriver à prendre soin de nos personnes âgées d'une façon qui soit économiquement viable et surtout socialement équitable. Nous avons littéralement passé des heures à discuter des pensions des fonctionnaires et de la sécurité de la vieillesse. Ne serait-il pas plus profitable de commencer par étudier la question plus vaste du vieillissement et par adopter certaines des mesures prises à la suite de la conférence des Nations Unies sur le vieillissement

qui a eu lieu à Vienne en 1982? Pourquoi ne pas songer à définir une politique à long terme qui tiendrait compte de toutes les répercussions des mutations démographiques que subit notre société, c'est-à-dire du vieillissement de notre population?

A cette fin, au début de la prochaine session, si on en a une un jour, si cette interminable première session qui a plongé tant de Canadiens dans la misère se termine un jour, je proposerai une motion pour l'étude de la question du vieillissement dans son ensemble, de tous ses aspects tant démographiques qu'économiques. Je présenterai alors certaines propositions dans le cadre d'une motion d'initiative parlementaire.

J'exhorte une fois de plus le gouvernement à revoir ce palliatif à court terme qu'est le bill C-131. Cette mesure hypocrite, contraire à la parole du gouvernement, met des gens dans la misère. Face à ces arguments, l'astuce des 6 et 5 p. 100 n'est donc qu'un bien piètre alibi.

• (1610)

M. Ray Skelly (Comox-Powell River): C'est avec grand plaisir, monsieur le Président, que je participe au débat sur le bill C-131. Avant d'entrer dans le vif du sujet, je voudrais faire quelques remarques sur l'exposé du député de Vancouver Quadra (M. Clarke) qui est intervenu plus tôt dans le débat. Il semble avoir du mal à comprendre pourquoi nous avons ridiculisé son parti pour la position qu'il a adoptée à l'égard du bill C-124 avant son entrée en vigueur, et parce qu'il s'oppose à la mesure concernant les pensions de retraite des fonctionnaires et les pensions de sécurité de la vieillesse. La plupart d'entre nous ne savent pas très bien où en sont les conservateurs, qu'il s'agisse de la direction de leur parti ou d'un certain nombre d'autres questions. Le député a dit que nous ne comprenions pas les aspects économiques de la question. Je ne vois pas comment l'on pourrait comprendre leur attitude après avoir suivi leurs exploits de la fin de semaine dernière et vu la position qu'ils ont adoptée l'été dernier à l'égard du bill C-124, qui mettait en œuvre le programme des 6 et 5 p. 100.

Il importe que les gens sachent bien quelle a été à l'époque l'attitude des conservateurs à l'égard de cette mesure législative. Les néo-démocrates ont proposé un amendement pour que ce programme ne s'applique pas aux pensionnés ni aux retraités, mais les conservateurs l'ont rejeté. Il ne s'agit pas simplement de confusion, mais bien d'hypocrisie flagrante. Ce parti ne peut pas ménager la chèvre et le chou. Ou bien il doit se décider à prendre position sur les questions de principe ou bien qu'il s'écrase.

Il est intéressant de voir les réactions qu'ont eues les conservateurs à l'égard de ce bill. Ils ont eu maintes occasions de convoquer tous leurs membres pour qu'ils se prononcent contre cette mesure, mais à cet égard, leur bilan est odieux. En fait, lorsqu'on a demandé à maintes reprises à leur whip où étaient les membres de son parti il a déclaré qu'ils assistaient à des conférences ou des réunions oiseuses. Lorsqu'on a demandé au député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie) quelle position son parti adopterait à l'égard de certains problèmes économiques qui touchent les personnes du troisième âge, sa réponse, parue dans *Maclean's*, a été la suivante: «Si nous leur disions ce que nous ferons, ils ne nous rééliraient pas aux prochaines élections». C'est au sujet de ce genre de questions que le parti conservateur montre toute son hypocrisie.